

## SUJET N°16

*Quelles relations établir entre les membres de la communauté éducative- en particulier entre parents et professeurs et entre professeurs et élèves ?*

- *Quel doit être le rôle des parents à l'école ? comment favoriser son exercice ?*
- *Quelles règles les enseignants et les élèves doivent-ils respecter dans leurs relations mutuelles ?*

### **Observations :**

**I - Un problème de confiance** mutuelle entre parent professeur et professeur élève a émergé. Comment faire que ce lien de confiance existe persiste ou soit renoué ?

### **Solutions envisagées :**

Un problème de communication entre chacun des acteurs peut être résolu. Ceci permettra de mettre en œuvre une certaine transparence de ce qui est fait à l'école et rassurera les parents mais aussi les enseignants qui connaîtront le milieu familial de l'élève.

- Pour cela **des réunions systématiques parents professeurs** semblent être une solution, mais qui est très coûteuse en temps et demande une organisation complexe pour que chaque enseignant ait le temps de s'exprimer avec tous les parents.
- **Des réunions parents professeur principal** et pourquoi pas dans un autre cadre permettant de rompre les a priori de certains parents sur l'école (repas, appétitifs, goûters...). L'enseignant serait le porte parole de l'équipe éducative qui entoure l'élève. Aussi ce système implique une nouvelle définition du professeur principal qui n'a aujourd'hui pas les moyens de le faire (moyen de temps, d'argent, voir de formation.).
- **Faire de l'élève un média de communication avec les parents**. L'élève constituera un regard sur ce qui se passe dans la classe pour ses parents. Le travers de cette proposition est l'interprétation de l'élève...

### **II – A la question quel doit être le rôle des parents à l'école ? Comment favoriser son exercice ?**

#### **Rôle :**

- Apporter des informations sur l'élève aux enseignants.
- Aller chercher les informations nécessaires dans l'établissement
- Soutenir l'élève
- Participer à l'éducation familiale et citoyenne. Le rôle de l'école semble d'être de participer à l'éducation citoyenne.
- Contrôler le niveau scolaire de l'élève par vérification du travail, des notes...

#### **Comment faire :**

- Travailler en partenariat et transparence avec les parents et les professeurs (relation de confiance voir ci-dessus)
- Créer des lieux de rencontres spécifiques parents/professeur (autre que la salle des professeurs).
- Revoir la place du conseil de classe qui se transforme en théâtre de tous les procès. Pourquoi ne pas créer un conseil consultatif, permettant la communication et la résolution d'autres problèmes que scolaire, entre enseignant et parents.

# DEBAT NATIONAL SUR L'AVENIR DE L'ECOLE

Question N° 3 : Vers quel type d'égalité l'école doit-elle tendre ?

Animateurs : H. Bonnand, A. Gorce.

## I. Etat des lieux.

---

Le débat s'ouvre sur la définition de la notion d'égalité, et le consensus se fait autour du terme : **équité** (en particulier, la nécessité d'accorder plus d'attention aux secteurs difficiles), ainsi que sur le constat que l'école ne parvient plus à **résoudre les inégalités sociales** depuis 1975 alors qu'elle les avait corrigées auparavant. En revanche, il y a désaccord sur la définition et le principe **de discrimination positive**.

- **Hétérogénéité des classes** : les parents sont plutôt réticents, les élèves plutôt favorables, les enseignants pensent qu'elle doit être limitée, ou contrôlée.
- **Collège unique** : il n'a pas rempli sa mission égalitaire, mais les résultats sont quand même meilleurs que dans les pays où il a été supprimé (ex : Allemagne).
- **Sectorisation** : 30% la contournent (dérogations, écoles privées) ; de plus elle n'assure plus vraiment la mixité pour des raisons géographiques.
- **ZEP** : elles bénéficient de subventions et aides supplémentaires, mais le statut des élèves de ces zones est un obstacle à leur intégration économique.
- **Rythmes** : le rythme d'apprentissage de chaque élève n'est pas respecté par le système scolaire actuel.

## II. Propositions.

---

- Possibilité pour les enseignants d'aller enseigner en ZEP, éventuellement en équipes pédagogiques, pour une période déterminée, avec assurance de retrouver leur poste initial.
- **Classes plus homogènes** à l'intérieur d'établissements éventuellement hétérogènes.
- Instauration d'un système d'Unités de Valeurs qui permettrait aux élèves de collège ou de lycée d'évoluer dans certaines matières tout en redoublant les matières déficientes.
- Renforcement **des liens entre l'école et l'entreprise** : revaloriser l'image de l'enseignement professionnel et accroître la formation par alternance paraissent des priorités : il faudrait **des passerelles** nombreuses entre l'enseignement professionnel et l'enseignement général.
- Organisation de **structures associatives** pour aider les élèves et les parents en difficulté : aide aux devoirs / aide à la formation des parents.
- Réactualisation du contenu des programmes.

## Thème n°8 : Comment motiver et faire travailler efficacement les élèves ?

### Les constats

- **Qu'est-ce que la «motivation» ?** Cette notion est complexe et problématique :

- point de vue des professeurs : la motivation implique une prise de conscience de l'enjeu de l'école, l'investissement de l'élève à long terme dans l'acquisition personnelle des savoirs. La motivation implique donc l'effort en classe comme à la maison, mais pas systématiquement la réussite.

- pour les élèves et leurs parents : la motivation relie l'élève à un projet mais à plus court terme : elle est liée aux résultats; elle est sectorisée par matière. Elle est mise à mal par les mauvaises notes ; la peur du redoublement ou de l'orientation imposée est paralysante. On a constaté l'**anxiété** que suscite le système scolaire chez bon nombre de collégiens et de lycéens. Les élèves sont stressés par le choix de leur orientation ; par le fait aussi qu'ils mesurent les exigences de l'école et qu'ils ont le sentiment de ne pouvoir y trouver leur place.

- **Qu'est-ce donc que le lycée ?** Non pas un « lieu de vie » mais le lieu du Savoir. Les règles y sont celles d'une institution ; les élèves en sont demandeurs. Ce « temple du savoir » apparaît déconnecté de la vie quotidienne.

- **Le lien entre l'enseignement scolaire et le foisonnement de connaissances auxquelles l'élève d'aujourd'hui a accès :** les professeurs considèrent ces savoirs comme complémentaires. Ils intègrent les nouvelles technologies dans leurs cours : le travail en groupes leur permet de donner aux élèves le recul critique nécessaire à une bonne utilisation des médias, la faculté essentielle que les élèves doivent exercer étant toujours la réflexion.

- **L'école d'aujourd'hui est plus compliquée que celle d'autrefois :** plus de bacheliers certes, mais plus d'orientations à préparer, à accepter. La société exige des jeunes plus de diplômes ; elle accentue le stress des études, crispe leurs parents, qui s'avouent souvent démunis... La société des loisirs entre en concurrence avec ce que le monde scolaire exige. Les élèves sont fragilisés : ils ont besoin d'être aidés, ce qui ne veut pas dire assistés.

### Les propositions d'amélioration

#### • Comment donner aux élèves le goût du travail ?

- En expliquant systématiquement en cours les objectifs visés, en montrant les liens entre ce qu'on apprend à l'école et la réalité extérieure. La notion de « connaissance utile » est à analyser avec les élèves, à relier avec celle de culture générale.

- En faisant découvrir à chaque élève son potentiel, ses compétences dans quelque domaine que ce soit pour lui donner confiance en lui (sorte d'atelier qui lui permettrait de découvrir ses points forts et sa personnalité.)

- En donnant accès aux professeurs à des stages les initiant aux différentes manières d'apprendre de l'élève et leur montrant comment valoriser les différentes compétences.

#### • Comment faire accepter une orientation à un élève en difficulté sans qu'il ressente cela comme un échec ?

- Il faut peut-être revoir le concept de collège unique.

- Chaque lycée général devrait avoir en ses murs une filière technique.

- Il faut revaloriser l'enseignement technique en offrant une connaissance concrète des locaux et des hommes (visites systématiques des établissements technologiques pour les élèves en difficulté, intervenants directs dans les classes, adultes et jeunes qui ont été orientés auparavant). Il faut former les enseignants de la filière générale pour les informer des activités et des débouchés des secteurs techniques

#### • Comment susciter une ambiance de classe?

- En rendant les élèves solidaires : des études pour les élèves en difficulté encadrées par d'autres élèves.

- En systématisant la pratique du binôme qui prend les notes pour son camarade absent.

- En créant des occasions parascolaires de se retrouver dans l'effort : un cross par exemple.

- En incluant la qualité de « bon camarade » dans les critères de délivrance des récompenses de fin de trimestre.

Thème n° 19 : Faut-il donner davantage d'autonomie aux établissements et accompagner celle-ci d'une évaluation ?

1 – Bilan : Qu'en est-il de l'autonomie des établissements ?

Le mot "autonomie" pose un véritable problème de définition.

Ne serait-ce pas la possibilité pour un établissement de mettre en œuvre un projet éducatif ?

Si l'on peut la définir ainsi, alors l'autonomie est déjà présente dans les établissements mais il s'agit d'une fausse autonomie dans la mesure où les orientations prises dans le passé (lois de 1989) sont bonnes en général, les moyens nécessaires à leur mise en œuvre ne sont en revanche guère déployés. Il y a un véritable "déficit d'accompagnement".

En conséquence, il n'est pas indispensable de songer à d'autres orientations possibles, il faut plutôt développer celles déjà présentes et faire évoluer les structures qui les accompagnent ; ex : le projet d'établissement n'est que très rarement mis en place, alors qu'il apparaît comme essentiel.

2 – Les propositions : jusqu'où doit aller l'autonomie des établissements et des chefs d'établissements ?

Les collectivités territoriales pourraient apporter leur contribution au recrutement du chef d'établissement en jouant un rôle consultatif. Elles pourraient aussi participer à l'évaluation des établissements.

Cette évaluation des établissements permettrait alors de viser une meilleure rentabilité des équipes.

Mais comment les professeurs doivent-ils être évalués ? Et par qui ?

Ne faudrait-il pas que le chef d'établissement cesse d'être le président du conseil d'administration et qu'il puisse par là retrouver sa liberté pédagogique. Ainsi il pourrait intervenir dans le recrutement des professeurs, le risque étant que ces derniers seraient engagés uniquement selon leur projet pédagogique et celui de l'établissement, et ce pour une durée déterminée.

Chaque établissement, au-delà d'un programme national et obligatoire, pourrait bénéficier d'une certaine liberté dans la mise en place de projets d'enseignement et mettre ainsi l'accent sur certaines disciplines.

Les enseignants pourraient choisir un profil de poste selon leur convenance. Mais l'égalité des chances pour les élèves ne risquerait-elle pas d'être fortement remise en cause ?

Enfin, il peut être intéressant de faire appel à des acteurs extérieurs tels que les entreprises ? Cependant, est-ce que les entreprises ne décideront pas ainsi des besoins intellectuels des élèves ?